

**PLAN NATURE 2030 : LES ACTEURS RÉGIONAUX SE  
MOBILISENT POUR LA BIODIVERSITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT**

**Rimouski, le 31 octobre 2023** - Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) a orchestré avec succès le *Rendez-vous de la biodiversité : la consultation régionale*, qui portait sur les priorités du Plan Nature 2030 du gouvernement du Québec. L'événement s'est tenu le 26 octobre à Rimouski et a rassemblé plus de soixante représentants d'organisations variées, déterminées à organiser et prioriser les prochaines étapes pour conserver la biodiversité bas-laurentienne.

Pour l'élaboration de son Plan, le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a entrepris une démarche consultative dans l'ensemble des régions de la province. Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont ainsi été mandatés par le MELCCFP pour orchestrer les consultations dans leur région respective. La consultation du Bas-Saint-Laurent, organisée par le CREBSL a démontré l'engagement de la communauté envers la protection de la biodiversité et son désir de participer activement à la mise en œuvre d'actions concrètes.

La consultation a débuté par une allocution de la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Mme Maïté Blanchette-Vézina, qui a été fort appréciée. Une présentation du portrait de la biodiversité régionale a suivi et la journée fut ensuite structurée autour des quatre axes proposés dans le Plan Nature :

- Axe 1 : Protéger et restaurer la biodiversité afin d'assurer la résilience des écosystèmes et bonifier l'accès des Québécois à la nature ;
- Axe 2 : Encourager les pratiques durables qui favorisent la biodiversité ;
- Axe 3 : Agir sur les facteurs indirects de la perte de biodiversité en faisant participer l'ensemble des acteurs à tous les niveaux ;
- Axe 4 : Collaborer avec les communautés autochtones et la société civile pour conserver la biodiversité.

Les cibles proposées par le gouvernement pour chacun des axes ont été abordées dans des ateliers participatifs. Ces échanges ont porté sur le choix des cibles, les manières de les bonifier, leur concrétisation dans la région et enfin l'identification des acteurs clés pour leur réalisation. La consultation s'est clôturée par une séance plénière où les défis propres

à la région et les priorités d'action et d'engagement ont été mis en avant. La programmation suggérée a ainsi permis aux participants de contribuer activement en partageant leurs idées, leurs préoccupations et leurs recommandations sur la manière de mettre en œuvre les cibles du Plan Nature 2030 à l'échelle bas-laurentienne.

Le CREBSL tient à remercier tous les participants, les intervenants, et les partenaires qui ont contribué au succès de cette mobilisation régionale. Les résultats de cette journée seront transmis au ministère. La version finale du Plan Nature 2030 est annoncée par le gouvernement en avril 2024.

À noter qu'en parallèle des consultations organisées par les CRE du Québec, une [consultation en ligne](#) destinée au grand public fut tenue par le MELCCFP, du 27 septembre 2023 au 25 octobre 2023.

- 30 -

**Photos de l'événement :**

[Photo 1](#) – Atelier participatif.

[Photo 2](#) – Allocution de Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

[Photo 3](#) – Allocution de Vincent Dufour, Président du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent.

**Contact :**

Marie-Hélène Ouellet D'Amours  
Conseillère en environnement et développement durable  
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent  
[mh.ouellet.damours@crebsl.com](mailto:mh.ouellet.damours@crebsl.com)  
(418) 721-5711, poste 203

**À propos du CREBSL**

Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend 17 CRE. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles. Pour en savoir plus : [crebsl.com](http://crebsl.com)